

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7291203301**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7291203301>

Cette annonce a été mise en ligne le **13 mai 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **60 - OISE**

### AVIS DE DISSOLUTION SUITE À FUSION

SIGEMS, SAS au capital de 228 750 euros, rue Marguerite et René Filhol – ZAE de Parasol 47300 VILLENEUVE SUR LOT, RCS Agen 322 386 871,  
La société Sigems a établi par acte sous seing privé en date du 11 mars 2022 un projet de fusion avec la société Berger-Levrault, société absorbante, société anonyme au capital de 12557497.40 euros, dont le siège social est 892, rue Yves Kermen, 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 755 800 646 RCS Nanterre. Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 23 mars 2022 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 1er mai 2022. En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société Berger-Levrault étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société Sigems depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société Sigems s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée au 1er mai 2022.  
Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

